Audience Titulaires Remplaçants du 25 novembre 2020

Snudi 31 FO
93, boulevard de Suisse
31200 TOULOUSE
05 61 47 89 55
snudi.fo31@gmail.com

Suite à un ras-le-bol grandissant, dû à de nombreux dysfonctionnements les concernant (ISSR, manque de moyens, affectations, ...), les Titulaires Remplaçants de Haute-Garonne se sont mobilisés et ont rédigé un courrier à l'attention du DASEN :

Courrier des TR à l'attention de l'IA

Tout au long de leurs démarches, le SNUDI-FO 31 a soutenu et appuyé les demandes auprès de l'Inspecteur d'Académie.

Une audience a été accordée le mercredi 25 novembre et le SNUDI-FO 31 a accompagné les collègues TR (2 TR BD FC -*Formation Continue*- et 1 TR REP+) pour faire valoir les revendications légitimes de ces derniers.

Étaient présents pour l'administration : M. Alberici (IEN-A), M. Bouquet (secrétaire général), M. Poujols (DPE5).

En introduction, le SNUDI-FO a rappelé que depuis des années la situation empire dans les écoles : les effectifs par classes explosent, les remplaçants manquent … Force est de constater que cette situation catastrophique s'aggrave encore cette année, et que les BDFC ne peuvent accomplir leurs missions. Une mesure immédiate doit être prise : le ministre doit recruter la totalité des candidats au concours inscrits sur les listes complémentaires et réabonder celles-ci lorsqu'elles sont épuisées. La seule réponse du ministre est de procéder au recrutement de quelques contractuels en CDD, précaires et sous-payés… pour 3 mois ! Inacceptable !

Face à la colère de nos collègues, l'IEN-A a reconnu que la situation n'était pas satisfaisante et les a remerciés car « grâce à eux presqu'aucune école n'a fermé ». Il a assuré que « la situation allait revenir à la normale, avec le retour de la formation continue ». Nos collègues n'ont pas manqué de lui faire remarquer que la situation n'est pas nouvelle et que tous les ans la formation continue s'arrête au mois de janvier ! L'IEN-A l'a reconnu et a dit qu'effectivement « il n'y avait pas d'assurance d'un retour à la normale. »

L'IEN-A reconnait le manque de moyens : « la création de postes sera étudiée à la prochaine carte scolaire ». La situation ne va donc pas s'améliorer dans notre département, les postes statutaires c'est maintenant qu'il faut les créer !

L'administration a répondu à l'ensemble des points du courrier envoyé :

- **Réception d'ordre de mission le week-end :** c'est le caractère urgent de la situation qui a amené le SG à appeler les collègues le week-end et il l'assume. Dorénavant, les appels seront remplacés par des mails en cas d'urgence.

- **Ordres de mission (absence, inexacts, …)** : les TR recevront la confirmation de la mission par mail, ils doivent le réclamer et faire remonter au SG si souci.

- **Interlocuteurs différents et difficultés de communication** : retour à un secrétariat par circonscription pour éviter les dysfonctionnements. Les BD FC seront gérés par les circonscriptions et les TR REP+ exclusivement par Mme Braun.

- **Traitement des ISSR en retard** (pour certains collègues cela représente des sommes importantes, ce qui est inacceptable) : cette régularisation se fera au plus tard fin janvier 2021.

- **Pour éviter ces dysfonctionnements récurrents une nouvelle organisation va être mise en place.** L'objectif est de corriger les erreurs avant le 15 du mois car si la régularisation n'a pas été faite avant, elle doit se faire à la main par la DPE6 puis par la DRFIP ce qui engendre un décalage important. **Désormais, l'ensemble des TR sera destinataire d'un calendrier des paiements et recevront un relevé pour vérification à renvoyer avant le 15 du mois.**

- **Les indemnités REP+ sont maintenues pour les TR du dispositif REP+.**

- **Priorisation des remplacement courts et prise en compte, lorsque cela est possible, des préférences des TR** : l'IEN-A a rappelé que « la circulaire était très claire et qu'il n'était pas question de discuter avec les secrétaires de circonscription. Le TR doit prendre le poste qu'on lui assigne. D'ailleurs, on tend vers un corps unique de remplaçants ».

Nos collègues lui ont répondu que les conditions travail s'étaient vraiment dégradées et que pour certains collègues, en particuliers en fin de carrière, les remplacements courts étaient un moyen de « tenir ».

FO a rajouté que nos collègues avaient choisi d'être BDFC pour faire des remplacements courts, et qu'il fallait le respecter en rétablissant la formation continue statutaire, donc en recrutant massivement des personnels sous statuts. Nous avons rappelé notre opposition à une fusion qui détériorerait les conditions de travail de nos collègues.

Le SNUDI-FO 31 continue d'intervenir concernant sur la question du remplacement et sur les situations individuelles des collègues.
Saisissez-nous en cas de besoin !